



CONTACTS ▾

ACTIVITÉS ▾

NEWS ▾

INSIGHTS ▾

S ▾



Recyclage et Valori

► 1 mars 2018 - N°60

PAYS :France

PAGE(S) :22

SURFACE :8 %

PERIODICITE :Trimestriel



Le Syctom à Romainville **Pas de chaufferie !**

Après une longue concertation, le Syctom ne construira pas d'UVE sur son site de Romainville (Seine-Saint-Denis). Les élus ont opté pour la solution technique prévoyant sur le site « *l'optimisation de la logistique urbaine pour la gestion des ordures ménagères résiduelles* ». Les ordures ménagères résiduelles seront séchées et stockées sur place avant d'être acheminées par voie fluviale vers d'autres installations du Syctom pour y être incinérées. L'installation sera dimensionnée pour sécher 250 000 t/an d'OMR, contre 370 000 t/an reçues actuellement sur le site. En 2013, le projet d'un méthaniseur avait été rejeté.